

DELIBERATION N° 2022/248

Autorisation donnée au Maire à signer la convention entre l'État, le gouvernement, le Vice-rectorat et la ville de Dumbéa relative à la mise en œuvre de la deuxième promotion de cadets de la sécurité civile en Nouvelle-Calédonie

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique le 7 juillet 2022,
VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,
VU la note explicative de synthèse n° 2022/77 du 6 mai 2022,
La commission municipale intitulée « Ressources et moyens » entendue en séance du 21 juin 2022,
Après en avoir délibéré,

DECIDE:

ARTICLE 1^{er} /

D'autoriser le maire à signer la convention entre l'État, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le Vice-rectorat et la Ville de Dumbéa relative à la mise en œuvre de la deuxième promotion de cadets de la sécurité civile en Nouvelle-Calédonie.

ARTICLE 2 /

Conformément aux dispositions des articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, un délai de deux mois est disponible à compter de la notification et/ou de la publication de toute décision administrative pour former un recours gracieux ou un recours contentieux devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 /

Le maire, le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le vice-recteur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera communiquée au commissariat délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 7 JUILLET 2022

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 7 JUILLET 2022

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Georges Naturel



DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
SAG	-	1
AFFICHAGE	-	1
DPCS	-	1
DAF-SFB	-	1
TRESORIER PROVINCE SUD	-	1
ETAT	-	1
GOVERNEMENT NC	-	1
VICE-RECTORAT	-	1